

Gestion des préinscriptions – Année scolaire 2025/2026

Disciplines d'éveil – Enfants de 4 à 6 ans

Les demandes de préinscriptions sont reçues (par Internet) du 7 avril à 10h00 au 5 mai 2025.

Après réinscription des anciens élèves, les places disponibles sont attribuées aux enfants vincennois par tirage au sort. Le tirage au sort aura lieu le 7 mai 2025. Il sera effectué par l'administration du Conservatoire, en présence d'un parent d'élève et d'un élu de la ville de Vincennes. Une liste d'attente est également établie lors du même tirage au sort. La répartition dans les différents cours est faite en fonction des souhaits inscrits sur la demande de préinscription.

Les demandes reçues après le 5 mai 2025 sont inscrites chronologiquement sur la liste d'attente à la suite des personnes qui n'ont pu être admises lors du tirage au sort.

Toutes disciplines à partir de 7 ans

Les demandes de préinscriptions sont reçues par internet 2025 à partir du 12 mai à 10h00 et jusqu'au 30 septembre 2025.

Les places disponibles sont attribuées, au plus tard, à la fin du mois de septembre, après réinscription de tous les anciens élèves du Conservatoire.

Les places disponibles sont attribuées selon les critères définis ci-dessous :

Pour l'inscription en Musique (à partir de 7 ans)

Les places sont attribuées :

1. Aux vincennois uniquement
2. Aux anciens élèves des ateliers « découverte »
3. Aux enfants
4. Aux anciens élèves d'un autre Conservatoire
5. Selon le niveau et les notes de Formation Musicale (examen de l'année précédente)
6. Ordre chronologique (sur la base de l'heure du dépôt de la demande sur Internet)

Pour l'inscription en Danse - classique ou modern'jazz (à partir de 7 ans)

Les places sont attribuées :

1. Aux anciens élèves d'Initiation 1,
2. Aux enfants vincennois uniquement, après audition.

Pour l'inscription en Art Dramatique (à partir de 15 ans)

Les places sont attribuées :

1. Aux anciens élèves d'art dramatique,
2. Après audition.

Le secrétariat du Conservatoire informera chaque famille de l'issue de sa demande.